



## **Réunion Gold annonce un placement privé sans intermédiaire d'un maximum de 15 M\$**

*LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE DIFFUSÉ PAR UN SERVICE DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI À ÊTRE PUBLIÉ AUX ÉTATS-UNIS*

Longueuil (Canada), le 13 décembre 2018. Reunion Gold Corporation (TSX-V:RGD) (la « Société ») annonce son intention de réaliser un placement privé sans intermédiaire d'au plus 83 333 333 actions ordinaires de la Société (les « Actions ») au prix de 0,18 \$ par Action afin de lever jusqu'à 15 million de dollars (le « Placement »).

Barrick Gold Corporation et Dundee Resources Ltd. ont manifesté leur intention d'exercer leur droit de participer au Placement et d'acquérir le nombre d'Actions nécessaire pour maintenir leur participation respective de 15% et 16,5% dans la Société.

La Société prévoit clore le Placement d'ici le 20 décembre 2018, sous réserve de certaines conditions, notamment la réception de toutes les approbations nécessaires des autorités et des organismes de réglementation, y compris l'approbation de la Bourse de croissance TSXV. La Société a l'intention d'utiliser le produit du Placement pour l'exploration et la mise en valeur de ses projets aurifères en Guyane française et en Guyane ainsi que pour son fonds de roulement général.

Le Placement sera réalisé en vertu de certaines dispenses de prospectus et de placements privés. Les titres pouvant être émis dans le cadre du Placement seront soumis à une période de rétention de quatre mois et un jour après la date de clôture. Les Actions n'ont pas été et ne seront pas inscrites aux termes de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, telle que modifiée, et ne peuvent être ni offertes ni vendues aux États-Unis sans inscription ni exemption applicable. Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et il ne sera vendu aucune Action dans aucune juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Certains initiés de la Société, y compris Barrick Gold et Dundee Resources, acquièrent des Actions dans le Placement. Toute participation d'initiés au Placement constitue une « transaction entre parties liées » tel que défini dans le Règlement 61-101 - Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « Règlement 61-101 »). Toutefois, la Société s'attend à ce que cette participation soit exemptée des exigences d'évaluation formelle et d'approbation des actionnaires minoritaires du Règlement 61-101, étant donné que ni la juste valeur marchande des Actions souscrites par les initiés, ni la contrepartie des Actions versées par ces initiés, dépasserait 25% de la capitalisation boursière de la Société.

La Société déposera une déclaration de changement important dans le cadre du Placement moins de 21 jours avant la date de clôture prévue du Placement, ce que la Société juge raisonnable dans les circonstances pour être en mesure de se prévaloir des possibilités de financement potentiels et compléter le Placement dans les meilleurs délais.

### ***Mise en garde***

*Ce communiqué de presse contient certaines « informations prospectives » en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes. Plus précisément, le présent communiqué de presse contient des informations prospectives sur l'intention de la Société de réaliser le Placement ou de le réaliser aux conditions annoncées, sur l'utilisation du produit du Placement, et sur la participation prévue dans le Placement de Barrick Gold Corporation et de Dundee Resources Ltd. et du produit à recevoir de ceux-ci. Les informations prospectives*

*sont fondées sur des hypothèses formulées par la direction qui sont soumises à des risques connus et inconnus et à des incertitudes indépendantes de la volonté de la Société, notamment des risques liés aux marchés financiers et à la disponibilité de financement pour des sociétés telles que la Société. Rien ne garantit que les résultats attendus dans les informations prospectives se produiront, et les résultats réels peuvent différer considérablement pour diverses raisons. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux informations prospectives. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour publiquement ou de réviser autrement toute information prospective, sauf si la loi l'exige.*

***La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (comme ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à l'adéquation ou l'exactitude du présent communiqué.***

### **Au sujet de Reunion Gold Corporation**

Reunion Gold Corporation est une société d'exploration canadienne dont les activités sont axées sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de projets aurifères dans le bouclier des Guyanes, en Amérique du Sud. La Société a conclu des ententes visant l'acquisition de participations dans les projets aurifères de Dorlin, Boulanger et Haute Mana en Guyane française, et les projets aurifères de Waiamu, Aremu et Arawini au Guyana. Les Actions de la société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « RGD ».

Plus d'information sur la société est disponible sur le site de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur le site web de la société ([www.reuniongold.com](http://www.reuniongold.com)). Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

REUNION GOLD CORPORATION

Réjean Gourde, président et chef de la direction

David Charles, analyste financier agréé, relations avec les investisseurs

Téléphone : +1 450 677 2585

Courriel : [info@reuniongold.com](mailto:info@reuniongold.com)